

Manager des process de création et de développement des produits parfum, cosmétique ou arômes

RNCP37789 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	112f, 116f, 222
Formacode(s)	11527, 32062, 21505
Code(s) ROME	M1703, H1206, H1501, H1502
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	19/07/2023
Date d'échéance	19/07/2028

Certificateur(s)

ECOLE SUPERIEURE DE LA PRODUCTION DE LA MODE ET DU LUXE · SIRET : 88941511300022

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CFA CCIR	13001727000823	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'objectif de la certification Manager des process de création et de développement des produits parfum, cosmétique ou arômes est de participer à l'entretien de l'aura et de la croissance de l'industrie française dans le secteur de la parfumerie, des cosmétiques et des arômes, qui occupe une place de leader au niveau international.

A cette fin, elle vise à offrir aux entreprises de la filière des professionnels ayant les compétences pour répondre à leurs besoins, car possédant un profil spécifique, à la fois créatif, expert et meneur de projet, capable d'ouvrir de nouveaux chemins olfactifs, gustatifs ou de créer de nouvelles textures, tout en s'inscrivant dans des cahiers des charges très précis, respectant les législations en vigueur, les attentes des consommateurs et les nouvelles exigences liées au développement durable.

ACTIVITÉS VISÉES

En fonction de l'entreprise dans laquelle il exerce, et de son ancienneté dans ce secteur professionnel, le Manager des process de création et de développement des produits, exerce tout ou partie des domaines d'activités suivants :

1. Réaliser une veille sur les évolutions réglementaires, les innovations technologiques et les tendances de consommation dans le secteur des cosmétiques, de la parfumerie et de l'aromatique
2. Concevoir le projet de création ou d'évolution d'un produit parfum-cosmétique-arôme
3. Suivre le développement et validation de produits parfum-cosmétique-arôme sur les plans technique, réglementaire, qualité et sensoriel
4. Manager les équipes impliquées dans les projets de création et de développement de produits parfum-cosmétique-arôme
5. En fonction de l'entreprise dans laquelle il exerce et de son secteur d'activité, il crée la formule d'un produit parfum ou cosmétique ou arôme

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Exercer une fonction de veille sur les dimensions technologiques, socio-économiques et réglementaires du secteur des cosmétiques, de la parfumerie et de l'aromatique, afin de repérer les tendances et évolutions qui se font jour au niveau de la concurrence, des comportements des consommateurs, des exigences normatives / réglementaires et des usages possibles de nouvelles techniques et matières premières.
- Concevoir un projet de création ou d'évolution d'un produit parfum-cosmétique-arôme, en déterminant son organisation, ses conditions de mise en œuvre et le dimensionnement des moyens techniques et humains à mobiliser, afin de cadrer son déroulement et de favoriser l'atteinte des objectifs de qualité dans le respect des impératifs de coût et délai.
- Piloter les différentes étapes de validation du produit parfum-cosmétique-arôme conformément à la réglementation en vigueur et à des normes de qualité prescrites, en définissant et en mettant en place les procédures de conformité adaptées, en analysant les résultats obtenus, et en ajustant les actions à conduire au regard des difficultés rencontrées.
- Manager les équipes impliquées dans les projets de création et de développement de produits parfum-cosmétique-arôme, en mettant en œuvre un mode de management adapté aux profils de compétences mobilisés et favorisant l'implication, l'intelligence collective et l'évolution professionnelles de ses membres.
- Créer un produit parfum ou cosmétique ou arôme, en faisant preuve de créativité et d'innovation, tout en respectant le cahier des charges client, et la réglementation et/ou les certifications en vigueur au regard du type de produit et de sa région de destination.

Blocs de compétences

RNCP37789BC01 — Réalisation d'une veille sur les évolutions réglementaires, les innovations technologiques et les tendances de consommation dans le secteur des cosmétiques, de la parfumerie et de l'aromatique

LISTE DE COMPÉTENCES

Exercer une fonction de veille sur les dimensions technologiques, socio-économiques et réglementaires du secteur des cosmétiques, de la parfumerie et de l'aromatique, afin de repérer les tendances et évolutions qui se font jour au niveau de la concurrence, des comportements des consommateurs, des exigences normatives / réglementaires et des usages possibles de nouvelles techniques et matières première.

Les compétences sont les suivantes :

- Structurer une méthode de veille et d'investigation dans les multiples champs ayant un impact sur le secteur des cosmétiques, de la parfumerie et de l'aromatique, en définissant le périmètre des recherches et en organisant les modalités de recueil et de traitement des informations au moyen des technologies digitales ou autres, afin de repérer les évolutions en lien avec son activité.
- Sélectionner les sources et ressources d'information à exploiter dans le cadre d'une veille technologique, socio-économique et réglementaire dans le secteur des cosmétiques, de la parfumerie et de l'aromatique, en vérifiant leur pertinence, leur fiabilité et leur actualité, afin de disposer de données garantissant la qualité des analyses à produire.
- Analyser les résultats des études internes ou externes produites dans le secteur des cosmétiques, de la parfumerie et de l'aromatique (enquêtes consommateurs, études de marché, analyse concurrentielle...), en interprétant les données restituées selon une méthode scientifique et rigoureuse, afin de comprendre les attentes, motivations et usages des consommateurs en fonction de leurs caractéristiques socio-culturelles et de leur localisation géographique.
- Identifier les tendances en émergence dans la consommation de produits parfum-cosmétique-arôme sur les marchés au niveau mondial, en qualifiant l'évolution des usages et attentes en matière de préférence, de distinction et de prise en compte des enjeux sociétaux et environnementaux, afin d'en tenir compte dans l'élaboration et l'évolution des produits.
- Exploiter des publications scientifiques dans le champ des cosmétiques, de la parfumerie et de l'aromatique, en analysant les résultats des études et expérimentations produites par d'autres services de recherche, afin d'identifier les innovations du secteur en matière d'ingrédients, de composition, de méthodes de conception et de développement.
- Evaluer le potentiel des innovations technologiques repérées dans le champ des cosmétiques, de la parfumerie et de l'aromatique, en analysant leurs bénéfices possibles au regard du positionnement, de la gamme de produits et des méthodes de son entreprise, afin de déterminer leur opportunité en vue de proposer leur appropriation ou leur adaptation par son entreprise.

- Suivre l'actualité des réglementations et normes concernant le secteur des cosmétiques, de la parfumerie et de l'aromatique au niveau national et international, en s'appuyant, le cas échéant, sur les services juridiques de son entreprise, afin de repérer toute évolution ayant un impact sur la création et l'évolution des produits.
- Evaluer l'impact des évolutions réglementaires et normatives repérées, en identifiant leurs incidences concernant la conception, le développement et la mise sur le marché de produits parfum-cosmétique-arôme, afin de déterminer les conditions de mise en conformité à opérer.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Deux rapports de recherche, l'un orienté « consommateur » et l'autre « technique » sur l'identification d'innovations et d'évolutions dans le secteur des cosmétiques, de la parfumerie et de l'aromatique.

Etude de cas fondée sur une problématique réelle ou fictive d'une entreprise

Travail individuel

Production écrite

RNCP37789BC02 — Conception du projet de création ou d'évolution d'un produit parfum-cosmétique-arôme

LISTE DE COMPÉTENCES

Diagnostiquer la valeur d'une entreprise, en estimant son état de santé sur ses différentes dimensions financières, fiscales, juridiques, stratégiques, sociales, au niveau de son secteur d'activité, de sa production, de son positionnement, afin d'évaluer l'opportunité et la pertinence d'un projet de création, de développement ou de cession/acquisition d'une entreprise.

Les compétences sont les suivantes :

- Analyser la demande exprimée par un client concernant la création ou l'évolution d'un produit parfum-cosmétique-arôme, en l'aidant à clarifier la formulation de ses attentes, motivations et objectifs, afin de définir de façon concertée la nature de ses besoins et le cadre du projet à conduire.
- Définir le système de contraintes du projet de création ou d'évolution du produit parfum-cosmétique-arôme, en établissant les caractéristiques propres à l'univers de la marque du client et ceux de la cible consommateur, et en identifiant les limites imposées par les moyens financiers du client et ses impératifs de délai, afin de co-construire son cahier des charges.
- Traduire le cahier des charges du client en brief technique, en spécifiant la nature et les attendus du produit parfum-cosmétique-arôme à créer ou faire évoluer, afin de mettre à la disposition des professionnels à impliquer dans le projet un cadre de référence clair et commun.
- Evaluer les conditions de faisabilité du produit parfum-cosmétique-arôme, en tenant compte de l'ambition et des contraintes du client et en anticipant les problématiques pouvant se poser au niveau de sa conception et de son industrialisation, afin de définir une organisation et une mobilisation de moyens techniques adaptées et correctement dimensionnées.
- Déterminer les différentes phases et étapes du projet de création ou d'évolution du produit parfum-cosmétique-arôme, en précisant leurs objectifs respectifs et en prévoyant les moyens à y allouer, afin de rationaliser leur mise en œuvre selon une articulation cohérente.
- Planifier la mise en œuvre du projet de création ou d'évolution du produit parfum-cosmétique-arôme, en évaluant la charge de travail nécessaire à chacune de ses étapes et en tenant compte des impératifs de délai imposés par le client, afin de minorer tout risque de retard dans la perspective de sa mise sur le marché.
- Définir les modalités de suivi et de pilotage du projet de création ou d'évolution du produit parfum-cosmétique-arôme, en choisissant les outils et conditions de reporting permettant d'assurer la maîtrise des processus et la conduite des actions à mener.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Projet de création ou d'évolution d'un produit parfum-cosmétique-arôme

Mise en situation professionnelle reconstituée

Travail collectif

Production écrite et orale

RNCP37789BC03 — Suivi du développement et validation de produits parfum-cosmétique-arôme sur les plans technique, réglementaire, qualité et sensoriel

LISTE DE COMPÉTENCES

Piloter les différentes étapes de validation du produit parfum-cosmétique-arôme conformément à la réglementation en vigueur et à des normes de qualité prescrites, en définissant et en mettant en place les procédures de conformité

adaptées, en analysant les résultats obtenus, et en ajustant les actions à conduire au regard des difficultés rencontrées.

Les compétences sont les suivantes :

- Organiser les différentes étapes de validation du produit parfum-cosmétique-arôme à fabriquer, en ordonnant leur mise en œuvre et en définissant les méthodes d'études scientifiques et les types de contrôle qualité à appliquer en fonction de la réglementation et des usages propres à son entreprise (BPL et BPF, notamment), afin de garantir un résultat conforme aux attentes du client, aux standards de l'entreprise et aux exigences normatives et réglementaires.
- Définir les modalités de recueil et de transmission des données aux différentes étapes du processus de validation du produit parfum-cosmétique-arôme, afin de garantir le partage et la mise à disposition des informations nécessaires au contrôle et à la réussite du développement en direction de tous les acteurs impliqués.
- Déterminer les ajustements à apporter à la formule du produit parfum-cosmétique-arôme selon un processus itératif, en identifiant avec les professionnels impliqués les causes des inefficiences constatées et les solutions permettant d'y remédier, afin de parvenir à un produit stable et correspondant aux spécifications du cahier des charges et aux impératifs de développement durable.
- Evaluer la performance de la formulation du produit parfum-cosmétique-arôme et de ses composants, en interprétant les résultats des tests physico-chimiques et chromatographiques et en vérifiant la qualité de ses matières premières et sa stabilité, afin de le valider ou d'identifier les corrections à y apporter.
- Contrôler ou valider la compatibilité de la formule avec les composants de l'emballage (packaging) du produit parfum-cosmétique-arôme, en s'assurant de sa conservation et de la sauvegarde de ses propriétés, afin de vérifier l'industrialisation de la formule dans le respect des attentes du client.
- Contrôler la conformité de la composition du produit parfum-cosmétique-arôme, en vérifiant la légalité de ses ingrédients, de leur dosage et de leurs interactions au regard des réglementations et/ou certifications en vigueur selon les pays destinataires, afin de permettre sa mise sur le marché et de garantir la sécurité du consommateur final.
- Définir le protocole d'analyse sensorielle du produit parfum-cosmétique-arôme à mettre en œuvre, en choisissant les méthode(s) et approche(s) appropriées au regard de ses spécificités et des moyens à disposition, afin de permettre l'évaluation de ses qualités organoleptiques et de vérifier l'adéquation de ses caractéristiques avec les objectifs du cahier des charges.
- Superviser la réalisation des différents tests d'analyse sensorielle du produit parfum-cosmétique-arôme mis en œuvre, en s'assurant du respect du cadre méthodologique prescrit et en veillant à leur bon déroulement, afin de disposer de mesures suffisantes pour apprécier ses caractéristiques, issues d'approches qualitatives/quantitatives et objectives/subjectives.
- Analyser les résultats des tests d'analyse sensorielle du produit parfum-cosmétique-arôme, en interprétant les données collectées et en mesurant l'atteinte ou les écarts avec les objectifs attendus sur le plan organoleptique, afin de déterminer, les adaptations à y apporter et/ou de le valider pour industrialisation.
- Superviser la collecte, l'organisation et la formalisation synthétisée des informations relatives au produit parfum-cosmétique-arôme développé, en veillant à leur fiabilité, à leur exactitude et à leur suffisance au regard des exigences imposées par la réglementation, afin de constituer la documentation nécessaire à sa mise sur le marché et à l'accomplissement d'éventuels contrôles par les autorités sanitaires.
- Etablir les allégations pouvant être portées à la connaissance des consommateurs sur l'étiquetage du produit parfum-cosmétique-arôme, en veillant à leur conformité avec la réglementation en vigueur, afin de leur garantir une information utile, compréhensible et fiable, permettant un choix et une prise de décision d'achat éclairée.
- Participer aux choix de mise en présentation du produit parfum-cosmétique-arôme auprès du consommateur final, en opérant des préconisations intégrant les principes de développement durable concernant son packaging et en traduisant ses propriétés organoleptiques dans un vocabulaire accessible à tous, afin de le valoriser et d'assurer la cohérence et l'unité entre le contenant et le contenu.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Présentation des étapes de développement et de validation d'un produit parfum ou cosmétique ou arôme, dans le respect des exigences réglementaires et des normes qualité.

Etude de cas d'entreprise réel ou fictif

Travail collectif

Production écrite et orale

RNCP37789BC04 — Management des équipes impliquées dans les projets de création et de développement de produits parfum-cosmétique-arôme

LISTE DE COMPÉTENCES

Manager les équipes impliquées dans les projets de création et de développement de produits parfum-cosmétique-arôme, en mettant en œuvre un mode de management adapté aux profils de compétences mobilisés et favorisant l'implication, l'intelligence collective et l'évolution professionnelles de ses membres.

Les compétences sont les suivantes :

- Identifier les compétences internes/externes à mobiliser dans le cadre du projet de création ou d'évolution du produit parfum-cosmétique-arôme, en tenant compte des besoins générés par ses étapes de conception et de développement au regard de la spécificité et la complexité du produit concerné, afin de déterminer les profils de professionnels à impliquer.
- Constituer l'équipe de professionnels à impliquer dans le projet de création ou d'évolution du produit parfum-cosmétique-arôme, en sélectionnant les profils et, le cas échéant, les prestataires correspondant à ses besoins, afin de disposer des ressources suffisantes et correctement dimensionnées.
- Structurer le travail des équipes impliquées dans les projets de création et de développement de produits parfum-cosmétique-arôme, en définissant le fonctionnement et l'organisation du collectif et en établissant les règles, procédures et modes d'interrelations et d'interactions de ses membres, afin d'ordonner et d'optimiser les productions individuelles et collectives.
- Organiser le travail assigné aux différents membres des équipes projets, en définissant leur champ d'action, attribution et niveau de responsabilité respectifs et en leur communiquant les objectifs assignés individuellement et collectivement.
- Déterminer les dispositions particulières et aménagements de poste de travail de collaborateurs en situation de handicap, en concertation avec le service RH de l'entreprise, en tenant compte de leurs besoins spécifiques et en y apportant des réponses suffisantes, afin de permettre leur implication et leur contribution au collectif de travail en autonomie.
- Définir un mode d'encadrement adapté à la pluralité des professionnels impliqués dans les projets de création et de développement de produits parfum-cosmétique-arôme, en choisissant des techniques et modalités de management favorisant la participation et l'intelligence collective, afin d'établir un climat propice à la collaboration, à la motivation et l'implication des individus.
- Animer des réunions de travail avec les membres des équipes impliquées dans les projets de création et de développement de produits parfum-cosmétique-arôme, en définissant au préalable leur objet, format et mode de conduite, et en mettant en place les conditions permettant à chacun de s'exprimer et de participer aux réflexions collectives, afin d'assurer le suivi et la coordination des projets engagés.
- Encadrer le travail accompli individuellement et collectivement par les membres des équipes impliquées dans les projets de création et de développement de produits parfum-cosmétique-arôme, en s'assurant du respect des consignes et des exigences de qualité, coût et délai et en exerçant une fonction de conseil dans la résolution des problèmes d'ordre technique ou interpersonnel rencontrés, afin de garantir l'atteinte des objectifs définis et la cohésion du collectif.
- Accompagner les membres de son équipe impliqués dans les projets de création et de développement de produits parfum-cosmétique-arôme dans leur évolution professionnelle, en produisant de façon concertée l'évaluation de leur travail et l'identification de leurs atouts et marges de progrès, afin de définir les mesures à mettre en œuvre pour favoriser leur montée en compétences et optimiser leur adaptation à leur poste de travail.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Coordination et management d'une équipe projet.

Etude de cas et mises en situation professionnelles reconstituées

Travail individuel

Production écrite et orale

RNCP37789BC05 — Création de la formule d'un parfum - Bloc optionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

En fonction de l'entreprise dans laquelle il exerce et de son secteur d'activité, il crée la formule d'un produit parfum, en faisant preuve de créativité et d'innovation, tout en respectant le cahier des charges client, et la réglementation et/ou les certifications en vigueur au regard du type de produit et de sa région de destination.

Les compétences sont les suivantes :

- Analyser le brief technique restituant une demande client pour la création d'un parfum, en évaluant les contraintes internes (coût et délai de réalisation) et externes (règlementations et certifications en vigueur dans les pays de destination) à prendre en compte, afin de choisir la méthode et de cadrer le processus de création à mettre en œuvre.
- Interpréter le brief technique restituant une demande client pour la création d'un parfum, en tenant compte des caractéristiques de son univers et en traduisant les attentes, spécifications et objectifs exprimés en sensations olfactives dans des termes précis et selon un vocabulaire professionnel, afin de dégager les premières orientations à prendre dans le travail de création.
- Identifier les types ou familles d'ingrédients (matières aromatiques, huiles essentielles et solvants) pouvant entrer dans la composition du parfum et correspondant aux sensations et émotions attendues, en s'appuyant sur sa connaissance des matières premières, de leurs caractéristiques, de leurs propriétés et de leurs interactions, afin de définir les pistes de recherche à explorer.
- Conduire des recherches ciblées au sein de différentes bases de données (interne, client, publique) recensant ingrédients et formules de parfums, en analysant leurs spécificités et en évaluant leur intérêt au regard de la demande client, afin d'y trouver motifs d'inspiration pour l'enrichissement de ses perspectives créatives et/ou d'identifier des bases à réutiliser.
- Expérimenter de façon conceptuelle, empirique et itérative différentes matières premières et combinaisons associant notes de tête, de cœur et de fond, en faisant preuve de créativité dans la limite des attentes exprimées par la demande et les contraintes de réalisation et en utilisant le cas échéant les outils digitaux à disposition (IA, logiciel de formulation...), afin d'orienter et de définir les choix à opérer pour la formulation de l'accord parfumé.
- Etablir la formule du parfum, en définissant les choix et dosages de matières premières entrant dans sa composition dans le respect des contraintes imposées par les attentes du client, par le contexte normatif et réglementaire et par les engagements RSE de son entreprise, afin de proposer, sous la forme d'un prototype, une solution satisfaisante sur le plan olfactif et de l'émotion recherchée conformément au brief technique.
- Elaborer un argumentaire de présentation des soumissions du parfum, en expliquant les choix de formulation opérés et en décrivant ses caractéristiques, afin d'en faire une proposition valorisante au client émetteur de la demande.
- Présenter les soumissions du parfum au client, en développant son argumentation de façon adaptée au regard du profil de son interlocuteur et de son contexte culturel, et en répondant à ses demandes de précision et objections, afin de valider sa proposition ou de convenir des ajustements à y apporter.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Plusieurs propositions pour la création ou l'évolution d'un produit parfum.

Les propositions sont présentées oralement dans le cadre d'une mise en situation professionnelle fictive reconstituant une réunion de validation avec un client.

Mise en situation professionnelle reconstituée

Travail individuel

Production écrite (argumentaire de formulation), concrète (proposition produit) et orale (présentation au client)

RNCP37789BC06 — Création de la formule d'un produit cosmétique - Bloc optionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

En fonction de l'entreprise dans laquelle il exerce et de son secteur d'activité, il crée la formule d'un produit cosmétique, en faisant preuve de créativité et d'innovation, tout en respectant le cahier des charges client, et la réglementation et/ou les certifications en vigueur au regard du type de produit et de sa région de destination.

Les compétences sont les suivantes :

- Analyser le brief technique restituant une demande client pour la création d'un produit cosmétique, en évaluant les contraintes internes (coût et délai de réalisation) et externes (règlementations et certifications en vigueur dans les pays de destination) à prendre en compte, afin de produire une estimation du temps de développement nécessaire au regard de sa complexité.
- Interpréter le brief technique restituant une demande client pour la création d'un produit cosmétique, en tenant compte des caractéristiques de son univers et en traduisant les attentes, spécifications et objectifs exprimés en matière d'actifs et de sensations tactiles et olfactives dans des termes précis et selon un vocabulaire professionnel, afin de déterminer le type de galénique à développer, de clarifier les revendications du produit attendu et d'identifier les freins éventuels (au niveau toxicologique et microbiologique, principalement).
- Identifier les types ou familles d'ingrédients pouvant entrer dans la composition du produit cosmétique et correspondant aux revendications et à la sensorialité attendues, en s'appuyant sur sa connaissance des matières premières, de leurs caractéristiques, de leurs propriétés et de leurs interactions, afin de définir les pistes de recherche

à explorer.

- Conduire des recherches ciblées au sein de différentes bases de données (interne, client, publique) recensant ingrédients et formules de produits cosmétiques, en analysant leurs spécificités et en évaluant leur intérêt au regard de la demande client, afin d'identifier d'éventuelles bases à réutiliser.
- Expérimenter différentes possibilités de formulation du produit cosmétique, en conjuguant un travail de conception assisté par un outil digital (IA, logiciel de formulation...) et un travail empirique conduit en laboratoire (agitation, chauffage, filtration, dispersion... des composants), afin d'en constituer la galénique et d'y incorporer actifs, excipients, additifs et, le cas échéant, parfums.
- Etablir la formule du produit cosmétique après accomplissement de multiples tests, en décidant de la nature et du dosage des matières premières entrant dans sa composition dans le respect des contraintes imposées par les attentes du client, les impératifs de coût, le contexte réglementaire et les engagements RSE de l'entreprise, afin de proposer, sous la forme d'un prototype, une solution satisfaisante sur le plan sensoriel (texture et couleur) et des revendications, conformément au brief technique.
- Elaborer un argumentaire de présentation des soumissions du produit cosmétique, en expliquant les choix de formulation opérés et en décrivant ses caractéristiques, afin d'en faire une proposition valorisante au client émetteur de la demande.
- Présenter les soumissions du produit cosmétique au client, en développant son argumentation de façon adaptée au regard du profil de son interlocuteur et de son contexte culturel, et en répondant à ses demandes de précision et objections, afin de valider sa proposition ou de convenir des ajustements à y apporter.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Plusieurs propositions pour la création ou l'évolution d'un produit cosmétique.

Les propositions sont présentées oralement dans le cadre d'une mise en situation professionnelle fictive reconstituant une réunion de validation avec un client.

Mise en situation professionnelle reconstituée

Travail individuel

Production écrite (argumentaire de formulation), concrète (proposition produit) et orale (présentation au client)

RNCP37789BC07 — Création de la formule d'un arôme - Bloc optionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

En fonction de l'entreprise dans laquelle il exerce et de son secteur d'activité, il crée la formule d'un produit arôme, en faisant preuve de créativité et d'innovation, tout en respectant le cahier des charges client, et la réglementation et/ou les certifications en vigueur au regard du type de produit et de sa région de destination.

Les compétences sont les suivantes :

- Analyser le brief technique restituant une demande client pour la création d'un arôme, en évaluant les contraintes internes (coût et délai de réalisation) et externes (réglementation européenne sur les arômes, principalement) à prendre en compte, afin de dimensionner correctement le processus de création à mettre en œuvre.
- Interpréter le brief technique restituant une demande client pour la création d'un arôme, en traduisant les attentes, spécifications et objectifs exprimés en un profil aromatique et gustatif dans des termes précis et selon un vocabulaire professionnel, afin de dégager les premières orientations à prendre dans le travail de création.
- Identifier les matières premières (huiles essentielles, hydrolats, jus...) d'origine naturelle ou synthétique pouvant entrer dans la composition de l'arôme à créer, en s'appuyant sur sa connaissance des substances, de leurs caractéristiques, de leurs propriétés et de leurs interactions, afin de définir les pistes de recherche à explorer.
- Conduire des recherches ciblées au sein de différentes bases de données (interne, client, publique) recensant ingrédients et formules d'arômes, en analysant leurs spécificités et en évaluant leur intérêt au regard de la demande client, afin d'y trouver motifs d'inspiration pour l'enrichissement de ses perspectives créatives et/ou d'identifier des bases à réutiliser.
- Assembler différentes matières premières d'origine synthétique et/ou naturelle, en trouvant les solvants et supports adaptés aux matières premières employées et à l'application recherchée et en maîtrisant l'intensité recherchée par le dosage des différents ingrédients et la prise en compte de la réglementation sur la licéité des matières et les quantités maximales autorisées, afin d'obtenir le profil gustatif et aromatique correspondant aux attentes du client.
- Expérimenter la validité de la formule élaborée pour l'arôme, en l'incorporant dans une denrée alimentaire ou tout autre produit de destination, afin de vérifier l'homogénéité et la stabilité de l'effet obtenu au niveau de l'aspect, du gustatif et, le cas échéant, de l'olfactif, avant de le proposer au client, sous la forme d'un prototype.
- Elaborer un argumentaire de présentation des soumissions de l'arôme, en expliquant les choix de formulation opérés et en décrivant ses caractéristiques, afin d'en faire une proposition valorisante au client émetteur de la

demande.

- Présenter les soumissions de l'arôme au client, en développant son argumentation de façon adaptée au regard du profil de son interlocuteur et de son contexte culturel, et en répondant à ses demandes de précision et objections, afin de valider sa proposition ou de convenir des ajustements à y apporter.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Plusieurs propositions pour la création ou l'évolution d'un produit arôme.

Les propositions sont présentées oralement dans le cadre d'une mise en situation professionnelle fictive reconstituant une réunion de validation avec un client.

Mise en situation professionnelle reconstituée

Travail individuel

Production écrite (argumentaire de formulation), concrète (proposition produit) et orale (présentation au client)

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le Manager des process de création et de développement des produits parfum, cosmétique ou arômes exerce au sein d'entreprises relevant de deux secteurs d'activité :

- Celui de l'industrie de la beauté (parfums et cosmétiques).
- Celui de l'industrie aromatique et l'industrie agroalimentaire.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

En début de carrière, le Manager des process de création et de développement des produits exerce généralement une fonction spécialisée, en tant qu'aromaticien, chef de projet en formulation, parfumeur, évaluateur ou encore analyste sensoriel... Avec l'expérience acquise, il peut ensuite prendre la responsabilité de la conduite de projets, ce qui n'exclut pas pour lui de garder une partie de ses activités professionnelles plus spécialisées, sur ces mêmes champs. Cela lui permet ainsi, de continuer à maintenir son expertise dans son domaine.

Selon la taille des entreprises dans lesquelles il travaille, le Manager des process de création et de développement des produits peut être spécialisé pour des clients, des catégories de produits, ou les deux à la fois.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 936 €
Familles professionnelles (FAP)	H0X40 — Ouvriers qualifiés du contrôle qualité et de laboratoire · tension 5/5 (Très élevée) H0X90 — Techniciens du contrôle qualité · tension 5/5 (Très élevée) H1X93 — Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité · tension 5/5 (Très élevée) N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement · tension 5/5 (Très élevée) N1X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie) · tension 5/5 (Très élevée) R1X68 — Employés des services commerciaux · tension 3/5 (Modérée) R3X83 — Professions intermédiaires du marketing et des services commerciaux (hors achats) · tension 3/5 (Modérée) R4X90 — Cadres commerciaux, acheteurs et cadres de la mercatique · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	33 768

Jugés difficiles à recruter	42 %
Emplois saisonniers	5 %
Familles professionnelles (FAP)	H0X40 — Ouvriers qualifiés du contrôle qualité et de laboratoire H0X90 — Techniciens du contrôle qualité H1X93 — Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement N1X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie) R1X68 — Employés des services commerciaux R3X83 — Professions intermédiaires du marketing et des services commerciaux (hors achats) R4X90 — Cadres commerciaux, acheteurs et cadres de la mercatique

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

La préparation à la certification articule plusieurs formats et durées en fonction du profil des candidats. Les pré-requis d'accès à la certification sont donc multiples :

- Justifier de la validation d'un titre ou diplôme de niveau 7 dans un domaine scientifique pour l'entrée dans le dispositif de formation en 1 an, et satisfaire aux épreuves de sélection de l'établissement.
- Justifier de la validation d'un titre ou diplôme de niveau 6 pour l'entrée dans le dispositif de formation en 2 ans, et satisfaire aux épreuves de sélection de l'établissement.
- Justifier de la validation d'un titre ou diplôme de niveau 5 pour l'entrée dans le dispositif de formation en 3 ans, et satisfaire aux épreuves de sélection de l'établissement.
- Justifier de la validation d'un titre ou diplôme de niveau 4 pour l'entrée dans le dispositif de formation en 5 ans, et satisfaire aux épreuves de sélection de l'établissement.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury est composé de 5 membres :

- 3 personnalités extérieures à ISIPCA, toutes professionnelles du secteur de la filière parfum-cosmétique-arôme, choisies pour leur expertise dans le domaine.
- 2 représentants de ISIPCA.

Le président de jury de certification est désigné sur proposition du représentant de ISIPCA. Il est toujours un des professionnels qualifiés membres du jury.

Le choix des différents membres de jury concourt à une représentation équilibrée d'hommes et de femmes en son sein.

La composition du jury réserve une représentation majoritaire aux professionnels qualifiés extérieurs à l'autorité certificatrice. Le pourcentage des membres extérieurs est donc de : 60 %

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	11 202 €
Selon la branche	8 500 € – 11 422 €
Prise en charge	Branches concernées
11 202 €	Valeur par défaut · 200 branches

11 422 €	COPANIEF - Fabricant de sucres, CPNE Boulangerie-pâtisserie industrielles, CPNE chimie, CPNE industries alimentaires diverses, CPNE-FP de l'Esthétique
11 000 €	CPNE Branche Caoutchouc, CPNEFP des commerces de gros
11 265 €	CPNEFP Import-Export
10 987 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
10 230 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil
8 500 €	CNPE de la Plasturgie et des Composites

Base légale

Date de décision	19/07/2023
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	19/07/2028
Date de dernière délivrance possible	19/07/2032

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2021	91	5	81 %	79 %
2020	93	5	72 %	79 %
2019	55	0	93 %	80 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP26943

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Manager des process de création et développement des produits... (isipca.fr)

Manager des process de création et développement des produits... (isipca.fr)

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37789/>

Où se former

Formations référencées	2
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	9 800 € – 11 000 €
Durée	175 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	2
Organismes gestionnaires (CFA)	1
Organismes formateurs	1
Régions couvertes	1
Départements couverts	1
Organismes certifiés Qualiopi	1
Sessions	de 09/2024 à 08/2028

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	16
Parcours menés à terme	5
Taux d'achèvement	31 %
Période	06/2025 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	19
Montant total engagé	80 917 €
Coût moyen par dossier	4 259 €
Durée moyenne	175 h
Période	04/2025 – 08/2026
France compétences	67 %
Reste à charge titulaire	26 %
France Travail	7 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.